



La CGT, sa force, c'est vous !

02.98.76.65.65

6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

nous écrire cgt@cg29.fr nous voir <http://cg29.fr>

BREF

n° 24

Bulletin Réactif Engagé et Fédérateur

BYE BYE



Jour de carence

Dès son instauration, La CGT en a demandé l'abrogation et notamment par le biais d'une campagne de pétitions lancée à l'été 2012 et marquée par la remise de 60.000 signatures à la ministre le 23 octobre dernier.

La ministre de la Fonction publique nous a enfin entendus et a annoncé l'abrogation de ce scandaleux jour de carence appliqué aux fonctionnaires et agents publics. Instauré début 2012 par le gouvernement de droite, présenté comme une mesure d'équité avec les salariés du privé, il constituait avant tout un acte politique de démagogie anti-fonctionnaire à visée basement électoraliste.

Tout en déplorant que le gouvernement ait mis si longtemps à en finir avec cette disposition absurde, injuste et dangereuse et que l'abrogation ne soit « *proposée que dans le prochain projet de loi de finances* » soit en 2014, **la CGT se félicite de la victoire obtenue ce jour**. Ce succès est celui des nombreux agents qui, sous différentes formes, se sont massivement mobilisés sur ce thème avec le syndicat.

Le 25 janvier 2012, nous avons déjà interpellé le Président Pierre MAILLE pour qu'il n'applique pas ce jour de carence au Conseil Général du Finistère. Nous lui demandons encore aujourd'hui de renoncer, dès à présent et sans attendre la loi de finance 2014, à cette disposition pénalisante pour les agents.

Cette victoire est celle de l'action collective et elle en appelle d'autres.

Avec les agents, la CGT continuera de construire le rapport de force le plus unitaire possible pour gagner sur l'augmentation de la valeur du point d'indice, la revalorisation de la grille, le développement de l'emploi public et des services publics.



Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

